

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Travaux de restauration et de sécurisation de la voirie :
attribution du marché

N°57/2021

Département du Gard Canton d'Uzès		Extrait du registre des délibérations de la séance du conseil municipal du 16/12/2021			
Commune de La Capelle et Masmolène					
Date de la convocation 13/12/2021		L'an deux mil vingt-et-un, le seize décembre, le conseil municipal s'est réuni, sous la présidence de Monsieur GAYTE Xavier			
Date d'affichage de la convocation 13/12/2021					
Date d'affichage de la délibération 23/12/2021		Membres	Présent	Absent	Donne pouvoir à
		1 - Monsieur GAYTE Xavier	X		
		2 - Madame CREISSEN Viviane	X		
		3 - Monsieur PAUL François	X		
Nombre de conseillers: 11		4 - Monsieur SERRES Hervé	X		
En exercice	10	5 - Monsieur LAURENT Gilbert	X		
Quorum		6 - Monsieur PESENTI Anthony	X		
Présents	9	7 - Madame DURANDO Françoise	X		
Représentés	1	8 - Madame CLAUDX Elodie	X		
Votants	10	9 - Monsieur FORIEL Jonathan Loup		X	Elodie CLAUDX
Secrétaire de séance (art. L2121-15 CGCT) Viviane CREISSEN		10 - Madame GIULIANI Stéphanie	X		
Acte rendu exécutoire après dépôt en Préfecture le : 21/12/2021		Sens du vote : ADOPTION A L'UNANIMITE'			
Et publication ou notification du : 21/12/2021		Pour: Contre:			

Vu le code de la commande publique

Vu le procès-verbal de la commission d'appel d'offres du 26/11/2021 ayant examiné les offres des trois entreprises ayant répondu au marché (GIRAUD SAS, EIFFAGE ROUTE GRAND SUD EST LANGUEDOC-ROUSSILLON, SAS ROBERT TRAVAUX PUBLICS)

LE CONSEIL MUNICIPAL, après en avoir délibéré,

DÉCIDE d'autoriser M. le maire à signer le marché public relatif aux travaux de restauration et de sécurisation de la voirie : à l'entreprise EIFFAGE ROUTE GRAND SUD EST LANGUEDOC-ROUSSILLON pour un montant de 279 904 € HT.

Fait et délibéré les jours, mois et ans susvisés

Signature du Maire

